

Séance du mardi 28 mai 2024

Date de la convocation: 24/05/2024

**Membres en
exercice : 14**

Présents : 7

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mai l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Anne COLLINOT,
Jean-Jacques DEBIEVE, Michèle MATHIEU, Catherine
PECHERY, Jacky PECHERY

Représentés : Joël BOISSIERE par Annick IENZER, Richard
DETHYRE par Olivier MAGUET, Thomas HOURLIER par Jacky
PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA par Anne
COLLINOT

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara
LOUCHART

Absents:

**DEPÔT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT -
(D 2024 051)**

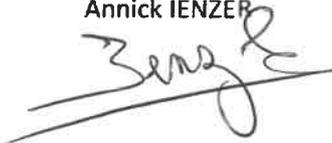
Le Maire présente l'opération de renaturation portant sur des espaces et équipements publics qui consiste en la plantation d'arbres en divers endroits (cour de l'école, abords de la salle polyvalente, place de la mairie, parking du pôle santé) et en la création d'une réserve d'eau pluviale d'une contenance de 80 000 litres aux abords de la salle polyvalente. Il explique que, après consultation avec les services de l'Etat, cette opération est éligible au Fonds vert au titre de l'axe 2 « renaturation des villes et des villages » et présente en séance cette opération d'un montant de 88 978 € HT. Il invite le Conseil municipal à l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, organisme mandaté par l'Etat pour instruire les dossiers Fonds vert au titre de l'axe 2, d'un montant de 35 591 € HT correspondant à un taux de financement de 40%.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, AUTORISE le Maire à déposer un dossier de demande de subvention « Fonds vert » auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour un montant de 35 591 € HT correspondant à un taux de financement de 40% du montant éligible HT d'une opération de renaturation d'espaces et équipements publics de la Commune.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

